

PCB : Organiser une action collective

REF : PCB2

SPECIAL PCB - OFFRE COMPLEMENTAIRE

Contexte

Dans le cadre de la labellisation des PCB, le cahier des charges stipule l'obligation de suivre une formation. Pour répondre à cette consigne, la Banque de France, Finances et Pédagogie et France ESF - ADAC proposent une offre coordonnée de formation. De par leurs champs de compétences, France ESF-ADAC assurent le volet social de la formation.

En complément de cette offre coordonnée, l'ADAC propose la formation « Organiser des actions collectives en tant que PCB ». En effet, dans le cadre de leur mission, les intervenants PCB doivent « organiser des sessions collectives d'information et d'accompagnement »* au moins deux fois par an, l'objectif des sessions étant d'offrir une alternative ou un complément à l'accompagnement budgétaire individuel.

*page 13 du Cahier des charges.

Objectifs de la formation

- Savoir identifier les besoins du public PCB afin de déterminer les thèmes choisis et le format pédagogique adéquate
- Identifier et créer du réseau professionnel et travailler sur le maillage territorial pour en comprendre les enjeux.
- Elaborer une animation : de la création du contenu à l'évaluation.

Contenu de la formation

- Les besoins du public PCB
- Les thématiques PCB et les différentes possibilités de les aborder
- Les lieux d'interventions
- Les partenaires PCB et Intervenants Extérieurs
- Les méthodes d'élaboration d'une session
- Les techniques d'animations et outils de communication en présentiel et en distanciel
- Questionnement et imagination d'une mise en place de sessions collectives spécifiques

Les points forts de la formation

- Pédagogie active et participative pour permettre à chacun de s'approprier des repères opérationnels pour leur pratique en tant qu'intervenant PCB.
- Pédagogie prenant en compte la spécificité du groupe.
- Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et d'échanges.
- Co-construction de mémo points de repères
- Etudes de situations professionnelles

✓ Un appui de consolidation est offert aux participants qui le souhaitent, pour une mise en œuvre des acquis, sur une période de 6 mois après la fin de l'action de formation.

✓ Remise d'un dossier comportant les données techniques abordées pendant la formation, des schémas récapitulatifs.

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),

- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
 - Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur
- ✓ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations
 - ✓ Remise d'une attestation de formation

Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : clementine.nebouy@adac.asso.fr

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande. L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

DATES	05 février 2026 28 mai 2026	AVIS DES PARTICIPANTS SUR 2025	
Tarif	295 € / participant	Satisfaction globale	100 % se déclarent satisfaits
Public concerné	Travailleurs sociaux Intervenants PCB	Pédagogie utilisée	80 % se déclarent satisfaits
Prérequis	Aucun	Recommandation	80 % recommandent cette formation
Informations complémentaires	1 journée de 7h - En distanciel / Visio <i>Cette formation peut être réalisée en présentiel dans votre établissement. Contactez-nous pour obtenir un devis.</i>		

Fiche de préinscription

Conditions Générales de Vente